

Enquête publique PLU

Gérard martinez [REDACTED]

Mar 06/02/2024 14:25

À :Service Révision Plu <revision.plu@mairie-combs-la-ville.fr>

A l'attention du commissaire enquêteur

Le futur PLU va dans le sens de la protection de la commune et de son patrimoine. Certaines demeures remarquables sont protégées, c'était une demande des habitants qui a été entendue.

Le PADD a entre autres objectifs de permettre une mixité fonctionnelle sur la zone nord de l'ormeau et d'encourager le commerce de proximité. Pour encourager ce double objectif il pourrait être prévu d'autoriser le commerce de proximité sur la zone UXe où il est pour le moment interdit.

Cordialement,